**Juge James G. Edmond**

Le juge James Edmond a été nommé à la Cour d’appel du Manitoba le 24 août 2023. Il a été nommé à la Cour du Banc du Roi du Manitoba (division générale) le 1er octobre 2013.

Avant ces nominations, il a exercé pendant 31 ans au sein du cabinet d’avocats Thompson Dorfman Sweatman LLP dans les domaines du contentieux des affaires civiles et du droit de la construction, se spécialisant dans les litiges en matière d’assurance et de construction. Il a agi à titre d’avocat dans le cadre de divers litiges commerciaux et a comparu devant des tribunaux au Manitoba et dans tout le Canada.

Le juge Edmond a été coprésident du groupe de pratique en matière de litiges de Thompson Dorfman Sweatman LLP ainsi que président émérite et membre du groupe de pratique en matière d’assurance et de réassurance de Lex Mundi, une association internationale de cabinets d’avocats. Choisi par ses pairs pour figurer dans la publication Best Lawyers in Canada dans les spécialités du droit de la construction et des assurances pendant un certain nombre d’années avant sa nomination à la magistrature, il a été désigné avocat de l’année à Winnipeg en 2014, en droit de la construction.

Depuis sa nomination à titre de juge, le juge Edmond a entendu des causes de droit pénal, constitutionnel et civil; il a présidé des causes de faillite commerciale et d’insolvabilité inscrites au rôle commercial; et il a été juge superviseur pour le Manitoba en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

Le juge Edmond a été élu par ses collègues pour agir à titre de directeur manitobain de l’Association canadienne des juges des cours supérieures (ACJCS), qui représente les juges des cours supérieures de tout le Canada. Il continue de siéger à des comités de l’ACJCS. Il a été président du Comité statutaire des règles, un comité mixte composé de magistrats et de membres du barreau chargé de toutes les modifications aux Règles de la Cour du Banc du Roi. Il est, à l’heure actuelle, membre du comité des Règles de la Cour d’appel.

Le juge Edmond a souvent présenté des exposés et donné des conférences pour la Société du Barreau du Manitoba, l’Association du Barreau du Manitoba et l’Institut national de la magistrature. Il a été coprésident de la conférence Isaac Pitblado 2020 intitulée « Virtually Everything You Need to Know About Advocacy ». En février 2023, il a été présentateur dans un groupe de discussion lors du colloque de l’Institut national de la magistrature sur les questions de faillite et d’insolvabilité intitulé « Law and Order: Insolvencies - Case Studies ».